

Toute l'actualité de votre commune

ETE 2025

LA ROMAGNE

le FLASH infos

Compte Rendu du CONSEIL MUNICIPAL

P2

VIE ASSOCIATIVE

FLASH

P4

INFOS DIVERSES

FLASH

P7

LA MAIRIE INFORME

FLASH

P8

Agenda

FLASH

P12

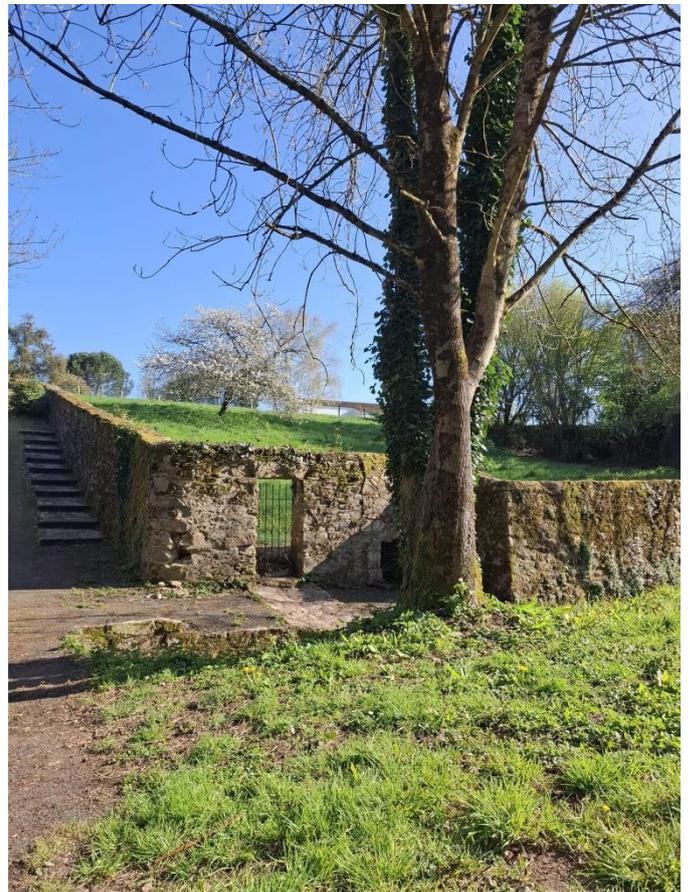


Photo prise dans le Vallon près de l'École



■ CONSEIL DU 23 mai 2025

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité

1 – Poste de bibliothécaire – Convention de gestion partagée

Les communes de La Séguinière, Saint Christophe du Bois et La Romagne ont chacune recruté une adjointe territoriale du patrimoine principal de 2^{ème} classe, en tant qu'agent à temps non complet, dans le cadre de leurs services de bibliothèque.

Afin d'assurer une organisation cohérente et efficace du travail de l'agente sur les trois collectivités, il est convenu de mettre en place une convention de gestion partagée, reposant sur la coopération entre les communes, sans désignation d'une commune coordinatrice unique.

Ainsi chaque commune est responsable de la gestion administrative et financière de l'agent relatif au temps de travail proportionnellement effectué.

Le suivi des formations professionnelles est assuré par la collectivité accueillant l'agent au moment de la formation. Le coût sera partagé entre les trois communes au prorata du temps de travail.

Les congés sont gérés par chacune des trois communes.

Un comité de suivi composé des trois communes se tiendra au moins une fois par an, ou à la demande de l'une des communes, afin de faire un point sur l'organisation du travail, les besoins en formation, en matériel ou tout autre élément de coordination.

La convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable tacitement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2 – Service de restauration scolaire – Fixation du prix du repas année scolaire 2025/2026

Pour rappel, le tarif actuellement pratiqué est de 4,48 €/repas avec un forfait mensuel de 4 €/enfant.

La société Convivio chargée de fournir les repas en liaison chaude a décidé d'augmenter son tarif à compter de la rentrée 2025/2026, compte-tenu de l'augmentation des charges incombant au service (énergies, personnel), et sur proposition de la commission réunie le 14 mai, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 4,60 € le prix du repas facturé aux familles à partir de la prochaine rentrée scolaire, et de maintenir le forfait mensuel de 4 euros par enfant. Ce tarif représente une augmentation de 2,68 % par rapport à l'année 2024/2025.

3 – Aménagement rue de Bel-Air et rue des Sports : rénovation éclairage public

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 25 octobre 2024 de lancer des travaux d'aménagement de la rue de Bel-Air et de la rue des Sports, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de procéder au remplacement de candélabres existants afin d'implanter des candélabres basse consommation.

Le coût de cette opération représente 29.137,47 euros. Le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire participant à hauteur de 25 %, le reste à charge pour la commune s'élève donc à 21.853,10 euros.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition et décide de lancer les travaux.

4 – Parking des Ecoliers : Dévoisement éclairage public

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 24 janvier 2025 de donner un accord de principe au SIEMML sur l'avant-projet sommaire de dévoisement de l'éclairage public du parking des Ecoliers. Le coût estimatif présenté était de 14.045 euros avec un reste à charge pour la commune de 7.022,50 euros.

Le SIEMML a procédé aux études nécessaires.

Le coût global des travaux serait de 26.736,84 euros avec un reste à charge communal de 17.962,59 euros.

Devant l'importance du coût, la question est reportée.

5 – Demande de subvention par l'association Raid'magnons dans le cadre de l'Europ'Raid

Madame Dany SICARD quitte la séance.

Trois jeunes romagnons ont décidé de participer à l'Europ'Raid, expédition humanitaire à travers l'Europe.

L'équipage composé de Elisa Sicard, Hugo Baron et Clément Sécher parcourront, entre le 2 et 23 août 2025, près de 8.000 kilomètres à bord d'une Peugeot 205. Ils traverseront 20 pays et 23 villes partenaires, avec une mission importante : acheminer du matériel scolaire, sportif et médical aux écoles d'Europe de l'Est qui en ont le plus besoin.

Afin de mener à bien cette expédition, ils demandent à la commune une subvention.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de leur attribuer une subvention de 100 euros.

6 – Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies »

Madame Dany SICARD reprend sa place.

Le service de Gestion Comptable de Cholet demande à la commune de préciser les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ». Les principales dépenses à inscrire seraient les suivantes :

- D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies, manifestations culturelles, touristiques, et de fin d'année, et les diverses prestations et cocktails servis lors de réceptions officielles et inaugurations, commémorations, réunions de travail,
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles et autres présents offerts à l'occasion de divers évènements notamment lors des mariages, naissances, décès, départs (notamment en retraite), repas des aînés, commémorations, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles, cadeaux aux bénévoles,
- Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats, Les concerts, feux d'artifice, spectacles lumineux, manifestations culturelles, locations de matériels (podiums, chapiteaux, dispositifs audiovisuels ou de sonorisation, ...),
- Les frais d'annonce, de publicité et parutions liées aux manifestations,
- Les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus, agents et cas échéant de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou valoriser les actions municipales, repas de fin d'année.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

7 – Locatif 70 rue Nationale

La commune est propriétaire d'une maison d'habitation située 70 rue Nationale actuellement vacante. Avant de la remettre en location, la commission « Bâtiments » a constaté sur place les travaux à entreprendre (remplacement des ouvertures, peinture, électricité...). La commune pourrait récupérer la moitié du terrain pour réaliser quelques places de parking.

Après consultation, le conseil municipal souhaite, par 14 voix et 4 abstentions, entreprendre les travaux de réparation avant la remise en location, plutôt que s'obliger à la démolition de cette maison.

8 – Dotation Globale de Fonctionnement - Répartition

Certaines communes voisines ont contesté la légalité de la notification préfectorale du montant de la Dotation Global de Fonctionnement 2025. La répartition des ressources publiques est traitée de manière inégalitaire entre les communes, notamment entre les communes nouvelles et les communes isolées.

Depuis 2015, les communes isolées ont vu baisser, de manière très significative, leur dotation globale de fonctionnement par rapport aux communes nouvelles.

Entre 2015 et 2025, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement a baissé pour la commune de La Romagne de – 39 %, passant de 120 euros/habitant en 2015 à 72,93 euros/habitant en 2025.

Le conseil municipal décide par 17 voix pour et 1 contre, de voter une motion dénonçant l'iniquité de la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement entre les communes du département de Maine-et-Loire, d'en informer Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire, et de déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nantes contestant les modalités de répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement.

9 - Questions et informations diverses

a/ DIA 7 rue de Bel-Air

Il s'agit de la vente d'un terrain situé 7 rue de Bel-Air cadastré AA 456, lot c, d'une superficie de 241 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

b/ DIA 7 rue de Bel-Air

Il s'agit de la vente d'un terrain situé 7 rue de Bel-Air cadastré AA 456, lot e, et AA 454 lot a, d'une superficie totale de 386 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

c/ DIA 23 rue de la Mairie

Il s'agit de la vente d'une maison située 23 rue de la Mairie, cadastrée AA 590 et 591, d'une superficie totale de 175 m². Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

d/ DIA 44 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'un local commercial, de bureaux et d'une réserve situés 44 rue Nationale, cadastrés AD 84, d'une superficie de 1590 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

e/ DIA 11 rue de la Vienne

Il s'agit de la vente d'une maison située 11 rue de la Vienne, cadastrée AI 437, d'une superficie de 528 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

f/ DIA 8 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'une maison située 8 rue Nationale, cadastrée AD 23, d'une superficie de 540 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption



■ Bibliothèque « Point virgule »

L'été dans votre bibliothèque !

Horaires

Pour vous accompagner pendant les vacances, **la bibliothèque reste ouverte tout l'été.**

Du dimanche 20 juillet au lundi 25 août inclus, la bibliothèque sera ouverte uniquement le mercredi : le matin de 10h à 12h et l'après-midi de 17h à 19h.

Les permanences reprendront normalement le mardi 26 août à 16h30.

Balade contée

En partenariat avec le Centre Socioculturel Intercommunal Ocsigène, les bénévoles préparent une balade contée pour les enfants.

Le mercredi 16 juillet - 10h30 - Départ de la bibliothèque.

Public : familial. Enfants accompagnés d'un adulte.

Dates à retenir !

Animation Light painting : le mercredi 15 octobre à 14h, pour enfants à partir de 6 ans.

Atelier de médiation animale : le samedi 29 novembre à 14h30.

Retour sur nos animations 2025

Un vrai succès pour nos animations de début d'année, qui ont rassemblé petits et grands dans une ambiance conviviale !

Belles lectures et bonnes vacances !



Séance bébés lecteurs par
Géraldine et Marie-Céline



Les bénévoles ont proposé plusieurs animations sur le thème des super-héros sur le parcours poussette lors de la Randomagnonne le 6 avril



Marie-Christine raconte une histoire lors d'un accueil de classes



L'autrice Tiphaine Le Gall



■ Club du Temps Libre



Le Club du Temps Libre vous informe : congés été club fermé en juillet et août

Reprise des après-midis club : le 4 septembre de 14h à 17h30

Jeudi 28 août : pique-nique salle Bel-Air (inscription obligatoire)

Programme Sorties :

Jeudi 4 septembre : travaux manuels et jeux divers

Jeudi 11 septembre : petits concours

Jeudi 18 septembre : travaux manuels et jeux divers

■ Association Verte Vallée

Toutes les manifestations ont lieu à la Résidence Verte Vallée à 14h30 et sont ouvertes à tous.

Dates à retenir :

Mercredi 24 septembre : groupe de musique Bealega

Mercredi 8 octobre : Loto géant à la Résidence Verte Vallée

■ Centre Socio Culturel OCSIGÈNE



Animations de l'été sur les communes

L'équipe du centre sera présente cet été dans votre commune et vous proposera diverses animations, ouvertes à toutes et tous, gratuites, sans inscription !

Viens créer ton projet numérique !



Tu as entre 10 et 14 ans, tu es curieux du numérique, tu aimes bidouiller, créer ou simplement découvrir de nouvelles technologies ? Tout cela est possible avec le CSI Ocsigène !

Que tu sois passionné de jeux vidéos, intéressé par l'impression 3D, la robotique, la création graphique ou les réseaux sociaux, ici tu peux imaginer et concrétiser tes idées. Comme par exemple l'année dernière, où un groupe de jeunes a construit une borne d'arcade de A à Z — une vraie machine avec boutons, jeux rétro et écran !

Tu pourras participer à des ateliers, monter ton propre projet ou simplement venir apprendre à ton rythme. Seul ou avec tes amis, viens tester, créer, partager et faire bouger le numérique avec nous ! N'hésite pas à prendre contact avec le CSI !



Rétrospective de l'été

...Une soirée pour retracer l'été des jeunes : Jeudi 28 août à 18h30 Espace Prévert à La Séguinière, photos, vidéos des activités et séjours seront diffusées ! Un temps convivial est proposé avec restauration sur place et fanfare !

■ Gymnastique Romagnonne



PORTES OUVERTES :

les lundis 8 et 15 septembre 2025, et les mardis 9 et 16 septembre 2025,
à la salle polyvalente (complexe sportif)

Au cours de l'année nous vous proposons deux cours d'1 heure chaque semaine.

Lundi à 20 H 00 : Renforcement musculaire, cardio modéré, stretching et relaxation. Idéal si vous aimez bouger avec des exercices variés

Mardi à 9 H 30 : Renforcement musculaire, souplesse, motricité, équilibre. Pour conserver la forme, bien adapté aux seniors

Les cours sont dispensés par Chloé BESNARD, une animatrice diplômée, dans une ambiance dynamique, conviviale et détendue. Nous utilisons différents matériels (steps, haltères, élastiques...) pour plus de variété.

Les bulletins d'inscription seront à disposition lors des portes ouvertes ou en nous contactant à l'adresse mail ci-dessous. La cotisation annuelle est de **85 €** pour un cours et 130 € pour deux cours.

Inscription possible tout au long de l'année.

Pour tout renseignement : gym.romagnonne@gmail.com



■ Courage et Force pour Johan



L'association « Courage et Force pour Johan » organise un repas solidaire le :
27 septembre 2025 au Longeron

- Apéro
- Rougail saucisse
- Dessert + café/thé

16€ : enfant

23 € : adulte

Réservation sur helloasso à partir du 7 juillet 2025 www.helloasso.com

■ Secours Catholique



Le secours catholique, grâce à ses donateurs, permet aux personnes défavorisées d'avoir une vie plus digne : aides d'urgences alimentaires, petit crédit pour changer de voiture pour aller au travail, vacances en famille, accueil des enfants dans des familles pendant l'été. Les nombreux bénévoles et les salariés se mobilisent pour offrir des temps de convivialité aux personnes isolées. La prochaine proposition ouverte à tous sera le dimanche 28 septembre 2025 au presbytère du Longeron de 14h à 18h : jeux de société, jeux de cartes, ou marche suivi d'un goûter.

Autour de Noël, vente de bougies et de gâteaux !

Contacts :

Jeannine Brillouet : 02.41.70.32.93

Marie-Hélène Barré : 02.41.70.32.76

Bernard et Marie-Henriette Braud : 03.24.87.85.68

Evelyne Amiot : 06.13.87.01.91

Jeannette Soulard : 06.48.42.64.49

Marie-Madeleine Charron : 06.20.03.72.89

■ Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous propose la première édition de sa « DISCO + 30ANS »

Réserver vite vos places sur Hello Asso via le QR code ou le lien ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-la-romagne/evenements/disco-pour-les-plus-de-30-ans>

Nouveau : Vous pouvez maintenant suivre notre actualité sur Instagram sur notre page « comitefetesaromagne »



■ Repas des aînés – samedi 11 octobre 2025



Comme chaque année, la municipalité organise son traditionnel "Repas des aînés" qui réunit les Romagnons de 70 ans et plus.

Cette année, il aura lieu le **samedi 11 octobre 2025**.

Si vous êtes né(e) avant le 1er janvier 1956 et que vous n'avez pas reçu d'invitation avant le 21 septembre, merci de vous faire connaître à la Mairie.

■ Fermeture estivale de la boulangerie « Tartines & moi »

Du 14 juillet au 04 août 2025 inclus :

Un dépôt de baguettes « Tradition » sera assuré par *la supérette API*.

Les dates et heures d'ouvertures seront affichées dans les 2 commerces avant les congés de la boulangerie.



■ Nouveaux services à La Romagne



C3M Maintenance

David Morillon 3 rue du Poitou 07.66.20.28.47 c3maintenance@gmail.com

Construction mécanique (montage et installation mécanique d'équipements industriels : machines spécifiques, robots, convoyeurs, rayonnages, systèmes d'évacuations et d'aspiration, ...etc)

Maintenance industrielle préventive, curative et corrective (réparation, changement de pièces, dépannage, installation et modification d'extensions de lignes, ...)

Mise en conformité machines et équipements (cartérisation, protection des points rentrants, ...)

■ Saison culturelle dans nos communes

ITINÉRANCES : une saison culturelle au plus près des habitants du territoire

Dans le cadre de cette saison culturelle, nous accueillerons un concert proposé par le Conservatoire du Choletais.



Da Pontcé (Trio électro Pop)
Le samedi 22 novembre 2025 à 18 h 00
À l'Espace Galerie

Des pop-songs dadaïstes à la poésie abstraite et décalée façon Julien Gasc, Voyou ou Flavien Berger.

Cette soirée conviviale nous permettra de les découvrir.

Des réservations en ligne seront possibles. Ainsi que sur le lieu du concert, une demi-heure avant l'horaire annoncé (dans la limite des places disponibles).

La plaquette complète de cette saison culturelle sera à votre disposition dans le hall d'entrée de la Mairie à partir du mois de septembre.

■ Moustique Tigre

VIDEZ au moins une fois par semaine

- Coupelles de pot de fleur
- Brouettes
- Seaux
- Arrosoirs
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol et décorations de jardin
- Pils de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Caisses
- Poubelles sans couvercle

COUVREZ de façon hermétique ou avec une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie
- Bidons et fûts
- Petites piscines

Le moustique Tigre s'est installé dans tout le département de Maine-et-Loire. Face à cette situation et afin d'en limiter sa prolifération, Cholet Agglomération souhaite sensibiliser la population et inviter à la mobilisation de chacun. Les habitants sont conviés à adopter les bons gestes et à signaler leur présence sur : <https://signalement-moustique.anses.fr>

VÉRIFIEZ qu'il n'y a pas d'eau stagnante

- Terrasses et caillebotis
- Gouttières, chéneaux
- Bouches d'arrosage
- Caniveaux ou rigoles avec grilles
- Bondes et siphons extérieurs
- Pompes de relevage
- Regards d'eau pluviale

SIGNALEZ le moustique tigre

- <https://signalement-moustique.anses.fr>

LA CHECK-LIST
 MOUSTIQUE TIGRE : SECURISEZ LA ZONE !

■ Horaires d'ouverture de la Mairie

Le lundi et le vendredi	9 h à 12 h 30	13 h 30 à 17 h 30
Du mardi au jeudi	9 h à 12 h 30	
Le samedi	8 h à 12 h	

■ Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

De façon générale, pour les semaines incluant des jours fériés, l'organisation des tournées est décalée de 24 heures.



	Collecte des déchets
Bourg et Ecarts	les mardis, semaines impaires : ordures ménagères les mardis, semaines paires : emballages ménagers

■ Fermetures pour congés d'été :



La Mairie : les samedis 02 et 16 août 2025
La Halte Garderie : du 28 juillet au 15 août 2025 inclus



■ Recherche Bénévoles : entretien régulier du cimetière et pour la cantine

Bénévolat entretien régulier du cimetière

Si vous disposez d'un peu de temps et que vous êtes intéressé (e) par du bénévolat, la commune vous propose de devenir bénévole chargé d'entretenir régulièrement le cimetière.

Si cela vous intéresse, faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie.

Bénévolat service cantine

Nous recherchons des personnes pour rejoindre le groupe de bénévoles qui aident le personnel du restaurant scolaire.

Le service commence à 12h. Il consiste à aller chercher les enfants à l'école, à leur servir le repas et ensuite les reconduire sur la cour de l'école pour les surveiller jusqu'à l'arrivée des enseignantes à 13h20.

Un planning est établi selon les disponibilités de chacun.

☎ : 02.41.70.32.50

✉ : mairie@laromagne.fr



**RECHERCHE
BÉNÉVOLES**

■ Baby-sitting :



DEHOUX Clélia	1 rue des Écoles	07.85.97.61.93
GUICHETEAU Lisa	12 rue Mozart	06.03.02.81.77
HAMON Marine	5 rue de la Vienne	06.42.75.91.16
MORILLON Chloé	3 rue du Poitou	07.67.57.33.80
VENDE Lesly	32 rue du Commerce	06.51.72.02.73
CLAIRAND Emma	13 rue du Vallon	06.43.84.81.43

Tarif à négocier entre les parties

Les jeunes de 16 ans et plus qui sont intéressés par ce service doivent s'adresser à la mairie :

☎ 02.41.70.32.50. ou par mail : mairie@laromagne.fr

■ La Préfecture : interdiction de brûlage de déchets

Le brûlage de déchets verts génère des particules fines qui contribuent à la pollution de l'air et aux pics de pollution, y compris dans les Pays de la Loire, avec la circulation automobile et l'activité industrielle.

D'un point de vue réglementaire, le Maire a compétence pour intervenir dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient en matière de salubrité publique au titre de l'article L2212-2 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT).

L'arrêté préfectoral 2013-012 du 25 février 2013 interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts en Maine-et-Loire.



■ Permanences :

⇒ Infirmière de garde :

Mme Sophie GAUTIER La Romagne ☎ : 02.41.58.61.71

Pour tous les soins semaine et week-end, merci de contacter le numéro ci-dessus.



⇒ Médecin :

Pour les urgences, composer le 02.41.33.16.33 (24h/24h)

Le 15 ne doit être utilisé qu'en cas d'urgences vitales.

Dr DRAGOMIR La Romagne : 02.41.75.48.76

⇒ Pharmacie :

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3237

Pharmacie LIMOUSIN La Romagne : 02.41.70.32.72



⇒ Véolia : le 2 août 2024 9h à 12h à la Mairie

Eau de Cholet. Service d'eau potable

Agence de Cholet – centre ville 5 rue Pineau du lundi au vendredi – 10h00 / 17h00

Agence de Cholet – Z.I du Cormier 1bis square James Joule lundi mardi jeudi vendredi – 8h30 / 12h00

Accueil téléphonique : 02.41.29.47.65 du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

■ Conseils pour vos voyages à l'étranger



**VOUS VOYAGEZ
À L'ÉTRANGER ?
AYEZ LES BONS
RÉFLEXES SUR
diplomatie.gouv.fr**

1. CONSULTEZ LES

**Conseils
aux voyageurs**

Toutes les recommandations pour préparer votre voyage, par pays et destination.

Suivez-nous sur Twitter/X @ConseilsVoyages.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR

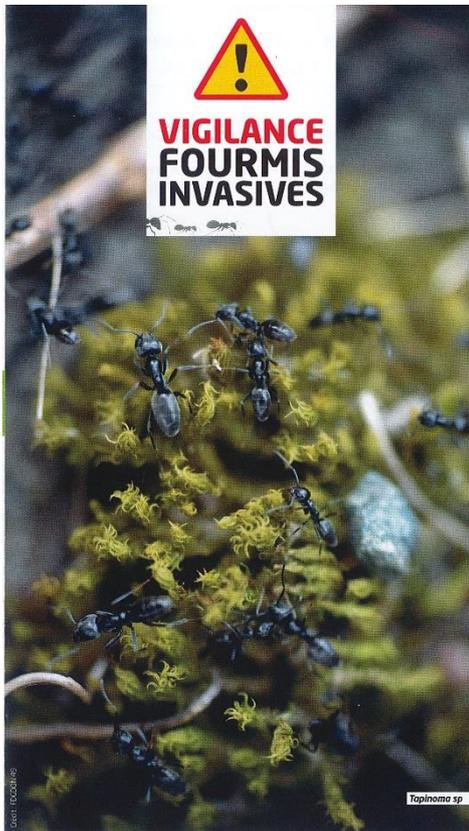
fil d'Ariane
vos alertes voyage

Si la situation le justifie, vous recevrez des messages d'alerte et des consignes de sécurité durant votre voyage.

AU SERVICE DE MILLIONS DE VOYAGEURS CHAQUE ANNÉE



Fourmis invasives :



IDENTIFICATION ET QUOI FAIRE

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ UNE INVASION DE FOURMIS ?



- Chercher les fourmi res actives



- Ecraser quelques fourmis, voir si une odeur forte en  mane

➢ Les Tapinoma ont plus d'odeur que les autres esp ces



- Refaire la manipulation sur l'ensemble du terrain



- Contacter la FDGDON 49

➢ Un premier diagnostic sera r alis  par t l phone. Le cas  ch tant, un technicien viendra sur place r aliser un  chantillon gratuitement.

Une surpopulation de fourmis m me sans odeur peut  tre le signe d'une colonie de fourmis invasives.

Par mesure de pr conisation contacter nous.

QUI CONTACTER ?
FDGDON 49 :
02 41 37 12 48
contact@fdgdon49.fr

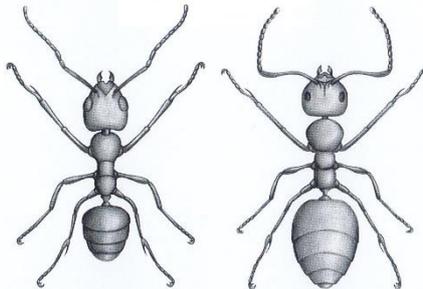


Tapinoma magnum

LES ESP CES DE FOURMIS ET LEUR BIOLOGIE

En Maine et Loire, 4 esp ces de fourmis sont pr sentes :

- Tapinoma magnum
- Tapinoma ibericum
- Technomyrmex albipes
- Lasius neglectus



Tapinoma magnum

Lasius neglectus

- Ces fourmis ont une biologie *bien particuli re et diff rente* de nos fourmis autochtones
- Colonies denses, jusqu'  1m de profondeur
- Colonies tr s  tendues avec  changes permanents de couvain entre les nids
- Polygynes (une fourmi re poss de plusieurs reines)
- Agressivit  intersp cifique forte
- Diss mination par bouturage (par voie terrestre)
- Active toute au long de l'ann e m me   faible temp rature

ATTENTION   ne pas confondre avec d'autres fourmis invasives pr sentes en France mais pas en Maine-et-Loire, comme la Fourmi  lectrique (*Wasmannia auropunctata*)

PR VENIR

- La pr vention du d veloppement des colonies de fourmis invasives **n cessite la vigilance et la surveillance de chacun-e.** La diffusion des informations   large  chelle permet une meilleure appr ciation et gestion de l'esp ce et de son caract re invasif.

SURVEILLER

- Vous avez constat  la pr sence de colonies ? Aidez-nous   surveiller l' tendue des fourmi res et int grez la lutte collective (prendre contact avec la FDGDON 49 ou votre mairie).
- Vous n'avez pas encore constat  la pr sence de colonies ? Surveillez au rythme d'une fois par mois votre parcelle. Faites l'auto-diagnostic (page int rieure) d s l'observation d'une fourmi.

LUTTER

- Il est possible de lutter contre ces fourmis tout au long de l'ann e avec diff rentes m thodes en fonction des p riodes :
 - D'octobre   janvier : eau bouillante (reste d'eau de cuisson par exemple). Les fourmis  tant moins actives et moins dispers es en hiver, un plus grand nombre d'entre elles seront touch es.
 - De f vrier   septembre : Gel insecticide   base de dim thylarsinate de sodium, cas 124-65-2. Verser quelques gouttes aux entr es, sorties et passages et laisser agir 48h. Apr s ce d lai, si besoin r approvisionner, toutes les 48h... La p riode la plus efficace « pour traiter » est de f vrier   mai.
- Rappel : il ne faut pas traiter par temps de pluie.**

La FDGDON organise et met en place des luttes collectives   l' chelle d'une rue ou d'un quartier. Dans ce cadre, nous pouvons r troceder des produits de lutte.



NUISANCES OCCASIONNENT

Au niveau environnemental

elles habitats perturb s (ex : travaux, plantation, r fection voirie) ou les milieux urbains

Favoris es par les activit s humaines.

Concurrentent la faune locale (diminution de la biodiversit ).

Au niveau social

Ne piquent pas (pas de dard) mais sensation tr s d sagr able de mordillement

Nuisances dans les jardins et les habitations.

D gradation de la qualit  de vie.

Au niveau  conomique

D g ts agricoles : maraichages, p pini res.

Perturbation de la gestion des d chets (risque de dispersion)

Dommages potentiels aux infrastructures (priv es et publiques).

“ Lorsqu'une colonie est implant e depuis plusieurs ann es, l' radication est utopique. Il est cependant possible de limiter les colonies pour am liorer la qualit  de vie et l'impact de ces fourmis sur la pr dation de la microfaune ”

Fanny, technicienne - FDGDON 49



La F d ration D partementale des Groupements de D fense contre les Organismes Nuisibles

POUR PLUS D'INFORMATIONS rendez-vous sur

www.fdgdon49.fr/fiches_especes

FDGDON 49
23 rue Georges Morel
49070 BEAUCOUZE
t l : 02 41 37 12 48
contact@fdgdon49.fr



Ce document est r alis  dans le cadre du programme FIVALO Mise en place d'un r seau de Surveillance des Fourmis Invasives en Vall e de la Loire, co-financ  par l'Office Fran ais de la Biodiversit  et co-dirig  par l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (Universit  de Tours)

Pour en savoir plus sur le programme de recherche retrouvez nous sur www.fdgdon49.fr/FIVALO

JUILLET 2025

Mercredi 16	Bibliothèque : balade contée 10h30	Départ Bibliothèque
-------------	------------------------------------	---------------------

AOÛT 2025

Vendredi 1er	Permanence Véolia	Mairie
Vendredi 8	Balayage des rues	
Jeudi 28	Club du Temps Libre : pique-nique	Salle Bel-Air

SEPTEMBRE 2025

Jeudi 4	Club du Temps Libre : travaux manuels et jeux divers	Salle Municipale
Lundi 8 et mardi 9	Gymnastique Romagnonne : Journées portes-ouvertes	Complexe sportif
Jeudi 11	Club du Temps Libre : petit concours interne	Salle Municipale
Lundi 15 et mardi 16	Gymnastique Romagnonne : Journées portes-ouvertes	Complexe sportif
Jeudi 18	Club du Temps Libre : travaux manuels et jeux divers	Salle Municipale
Mercredi 24	Association Verte Vallée : groupe de musique Bealega	Résidence Verte Vallée
Samedi 27	Courage et Force pour Johan : Repas solidaire	Le Longeron salle Boris Vian

OCTOBRE 2025

Mercredi 8	Association Verte Vallée : Loto Géant	Résidence Verte Vallée
Samedi 11	Repas des Aînés	Espace Galerne
Mercredi 15	Bibliothèque : Animation Light painting	Bibliothèque
Samedi 25	Comité des Fêtes : Soirée Disco pour + 30 ans	Espace Galerne



Mairie de LA ROMAGNE
 17 rue de la Mairie - 49740 LA ROMAGNE
 Tél. : 02 41 70 32 50
www.laromagne.fr

